



Le booster des éco-innovations en Rhône-Alpes

Bilan n°2

Juin 2008 - Mai 2009

Éléments de bilan sur un an

INNOV'R® est un dispositif mis en œuvre par la Région Rhône-Alpes, OSEO et l'ADEME visant à améliorer la lisibilité des dispositifs d'aide et à encourager les **éco-innovations** en Rhône-Alpes.

Il s'agit d'un **appel à projets permanent** qui s'adresse aux **entreprises régionales (TPE, PME/PMI)** ayant un projet éco-innovant individuel ou collectif dans les domaines suivants :

- L'énergie ;
- La construction et l'aménagement durables (éco matériaux, principes constructifs);
- Les procédés, produits et services éco-innovants ;
- La gestion des émissions polluantes (solides, liquides, gazeuses) ;
- La mesure et l'évaluation environnementale.

Afin de simplifier la démarche des entreprises, les candidatures sont à envoyer à **une seule adresse** : le **Guichet unique Rhône-Alpes pour les éco-innovations**.

A chaque fin de mois, les projets reçus sont analysés et orientés vers le financement le plus adapté. Dans les 15 jours qui suivent, chaque entreprise candidate est informée de la suite donnée à sa demande. Les financements sont ensuite débloqués dans un délai de deux à trois mois.

Les projets retenus peuvent bénéficier d'un accompagnement financier qui prend la forme soit d'une subvention, soit d'une avance remboursable, en fonction de l'état d'avancement du projet et de sa taille. Par ailleurs, d'autres dispositifs financiers peuvent être mobilisés.

INNOV'R® est une initiative de

Rhône-Alpes Région

oseo



INNOV'R®
Bilan n°2
Juin 2008 – Mai 2009
Page 1/11

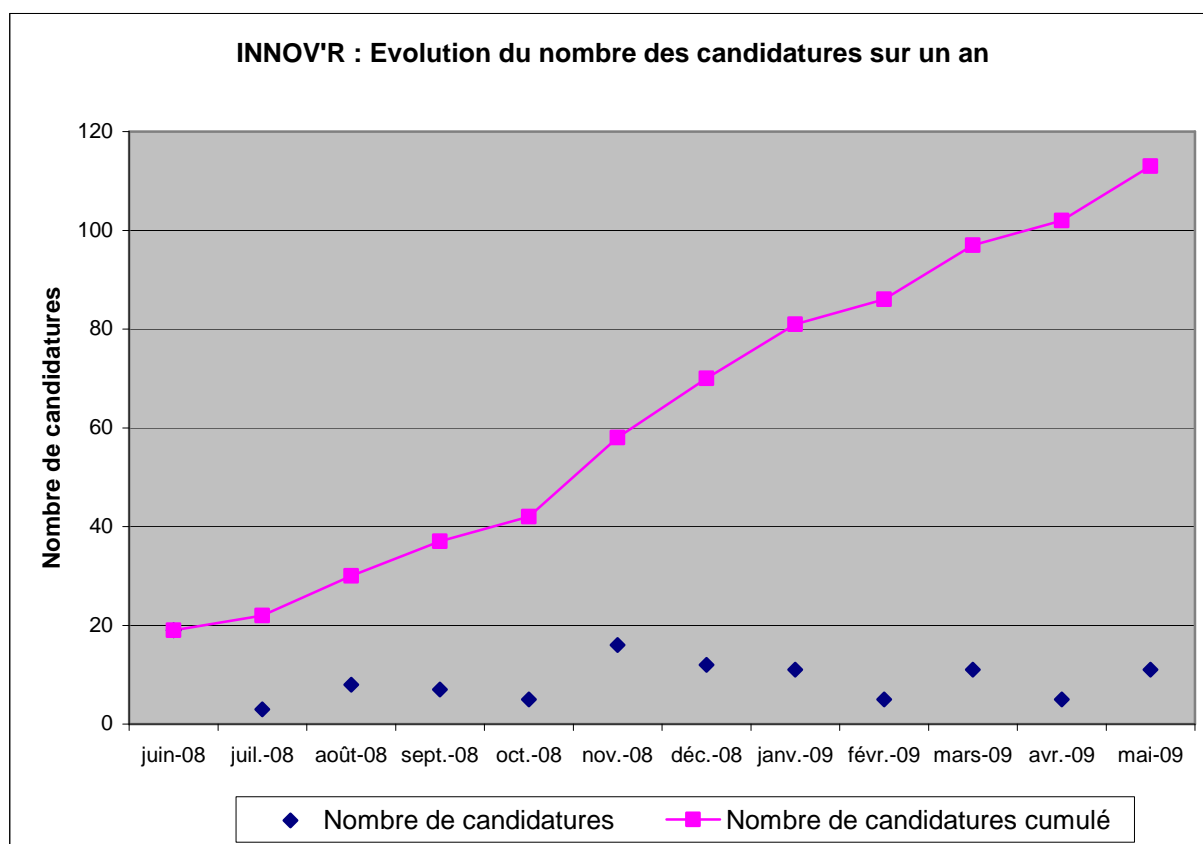


Le booster des éco-innovations en Rhône-Alpes

L'appel à projets INNOV'R® a été lancé le 31 mai 2008.

Il convient donc, au bout d'un an de mise en œuvre, d'établir un bilan du dispositif.

Depuis sa mise en place (juin 2008), **113 pré-dossiers** (candidatures) ont été enregistrés sur 12 mois auprès du **Guichet Unique Rhône-Alpes pour les éco-innovations**, soit près de **10 candidatures par mois** !



On remarque que le nombre de candidatures déposées fluctue chaque mois autour de 10. La progression du cumul des candidatures a été relativement régulière sur la première année de fonctionnement du dispositif. Aucune inflexion particulière n'a été observée, notamment par rapport au contexte de crise clairement identifié en Europe à partir de septembre 2008.

INNOV'R® est une initiative de



INNOV'R®
Bilan n°2
Juin 2008 – Mai 2009
Page 2/11

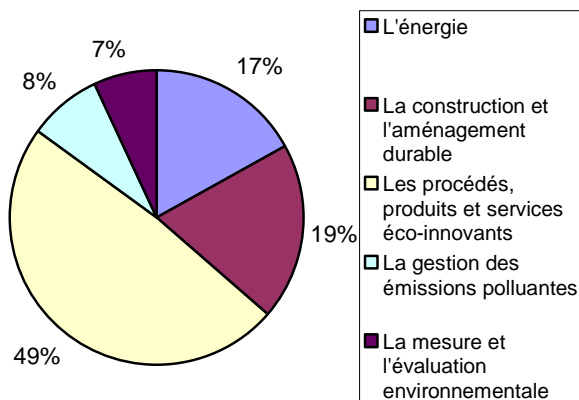
en partenariat avec l'ARDI, ECREINetwork, les Clusters Rhône-Alpes, la DRIRE et les pôles de compétitivité rhônalpins dont TENERDIS, AXELERA et LUTB.



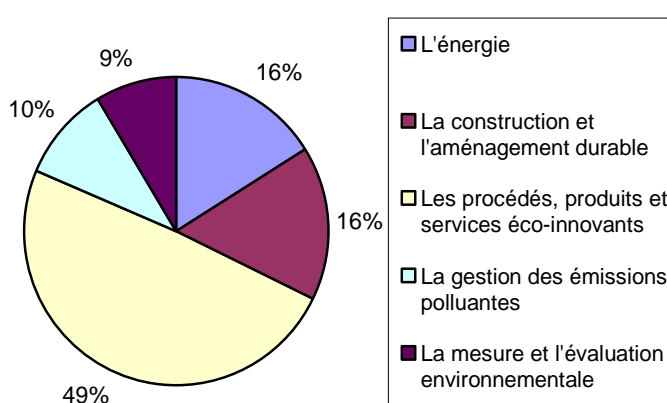
Le booster des éco-innovations en Rhône-Alpes

1 – Répartition des candidatures par thème

INNOV'R : Répartition par thème des candidatures



INNOV'R : Répartition par thème des projets éligibles



La moitié des candidatures concerne les éco-innovations « procédés - produits - services », les produits éco-innovants représentant la moitié des candidatures sur ce thème, les services le tiers. Les projets portant sur les éco-process sont encore peu nombreux.

La construction et l'aménagement durables viennent en seconde position avec 19 % des candidatures et 16 % des projets retenus, portant surtout sur les nouveaux principes constructifs et les éco-matériaux.

L'énergie est le troisième grand thème couvert par les projets présentés (17 % des candidatures et 16 % des projets retenus), avec un accent mis sur les technologies de mise en œuvre des énergies renouvelables.

La gestion des émissions polluantes et la métrologie restent des thèmes encore peu exploités par les entreprises (15 % des candidatures et 19 % des projets retenus), considérant le potentiel important en région. En revanche, il est en constante progression puisque le bilan n°1 (sur six mois) indiquait que seulement 10 % des candidatures portaient sur ce thème.

INNOV'R® est une initiative de

Rhône-Alpes Région

oseo



INNOV'R®
Bilan n°2
Juin 2008 – Mai 2009
Page 3/11

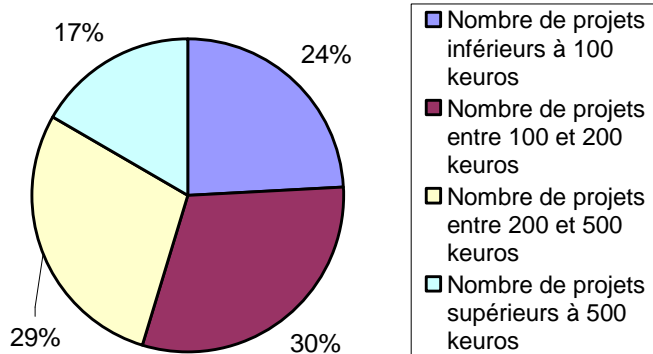
en partenariat avec l'ARDI, ECREINetwork, les Clusters Rhône-Alpes, la DRIRE et les pôles de compétitivité rhônalpins dont TENERDIS, AXELERA et LUTB.



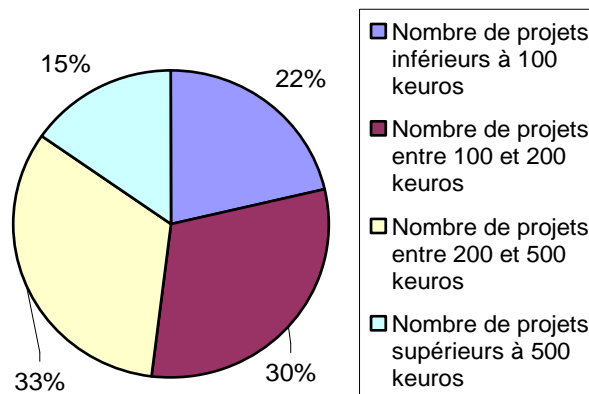
Le booster des éco-innovations en Rhône-Alpes

2 – Taille des projets

INNOV'R : Taille des projets présentés



INNOV'R : Taille des projets éligibles



17% des projets soumis (15 % des projets retenus) présentent un budget supérieur à 500 k€ et 54% des projets soumis (52 % des projets retenus) présentent un budget inférieur à 200 K€. **Le budget moyen des projets soumis tourne autour de 333 K€ et celui des projets éligibles est d'environ 298 K€.**

On constate donc qu'INNOV'R® répond à un besoin jusqu'alors non satisfait sur les projets de R&D de taille relativement modeste, portés par des PME.

INNOV'R® est une initiative de

Rhône-Alpes Région

oseo



INNOV'R®
Bilan n°2
Juin 2008 – Mai 2009
Page 4/11

en partenariat avec l'ARDI, ECREINetwork, les Clusters Rhône-Alpes, la DRIRE et les pôles de compétitivité rhônalpins dont TENERDIS, AXELERA et LUTB.

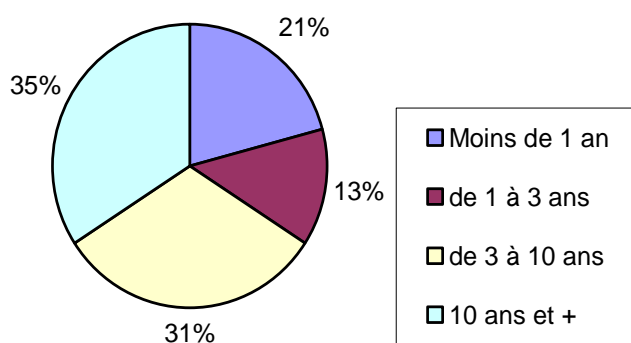


Le booster des éco-innovations en Rhône-Alpes

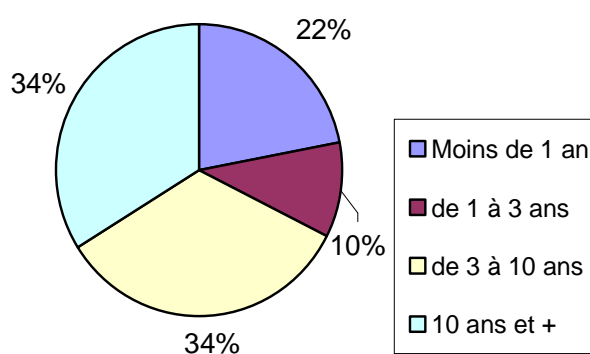
3 - Profil des entreprises candidates

3.1 – Ancienneté

INNOV'R : Ancienneté des entreprises candidates



INNOV'R : Ancienneté des entreprises dont le projet a été retenu



On constate qu'un tiers des entreprises candidates ont moins de trois ans d'existence (entreprise en création ou en démarrage d'activité), alors qu'elles représentaient 46 % des entreprises candidates sur les six premiers mois de fonctionnement du dispositif.

Le reste des entreprises candidates (soit les 2/3) ont plus de 3 ans d'existence, la moitié correspondant à des entreprises de moins de 10 ans.

Les éco-innovations représentent donc une source d'activités nouvelles (création d'entreprises). La tendance sur un an permet de constater que les éco-innovations aident aussi les PME à renforcer leurs positions sur les marchés mais aussi à diversifier leurs activités et plus marginalement à se reconverter.

INNOV'R® est une initiative de

Rhône-Alpes Région

oseo



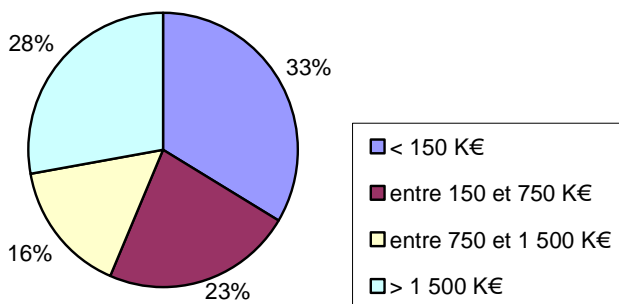
INNOV'R®
Bilan n°2
Juin 2008 – Mai 2009
Page 5/11



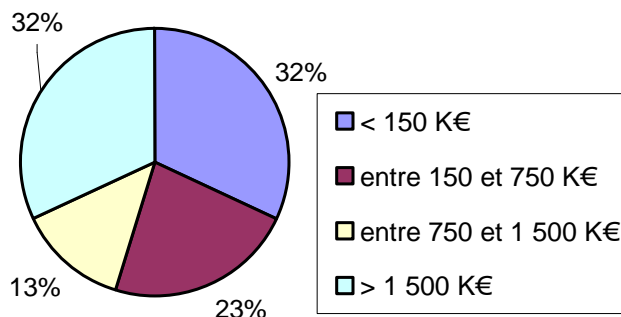
Le booster des éco-innovations en Rhône-Alpes

3.2 – Chiffre d'affaires

INNOV'R : Chiffre d'affaires des entreprises candidates



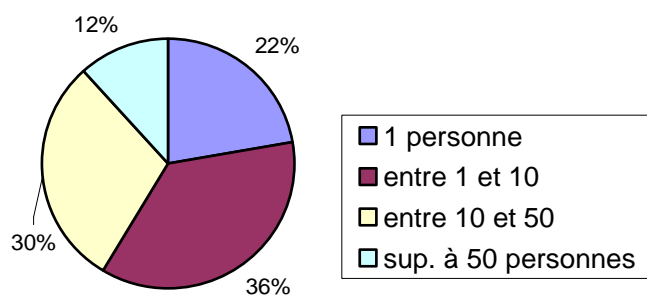
INNOV'R : Chiffre d'affaires des entreprises dont le projet a été retenu



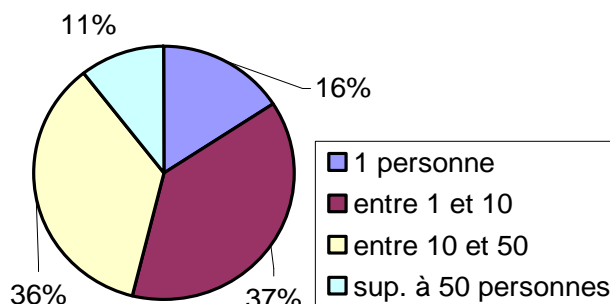
Un tiers des entreprises candidates a un chiffre d'affaires inférieur à 150 000 € (souvent lié à des entreprises en création). Un quart des entreprises candidates génère un chiffre d'affaires compris entre 150 000 et 750 000 € et près de la moitié (44 %) réalise un chiffre d'affaires supérieur à 750 000 €.

3.3 – Taille

INNOV'R : Effectifs des entreprises candidates



INNOV'R : Effectifs des entreprises candidates dont le projet a été retenu



On remarque que les deux tiers des entreprises ayant déposé un projet comptent entre 2 et 50 salariés. Plus d'un cinquième sont des entreprises individuelles (correspondant généralement aux entreprises récemment créées) et seulement 12 % ont plus de 50 salariés.

INNOV'R® est une initiative de



INNOV'R®
Bilan n°2
Juin 2008 – Mai 2009
Page 6/11

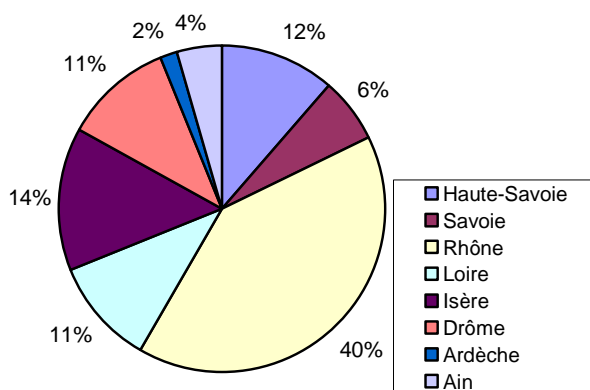
en partenariat avec l'ARDI, ECREINetwork, les Clusters Rhône-Alpes, la DRIRE et les pôles de compétitivité rhônalpins dont TENERDIS, AXELERA et LUTB.



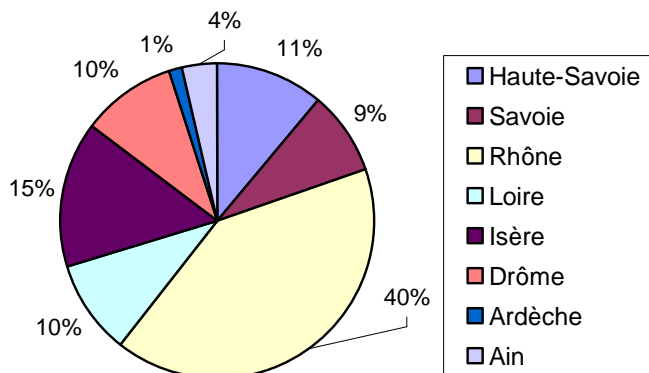
Le booster des éco-innovations en Rhône-Alpes

4 – Répartition des candidatures par département

INNOV'R : Répartition des candidatures par département



INNOV'R : Répartition des candidatures retenues par département

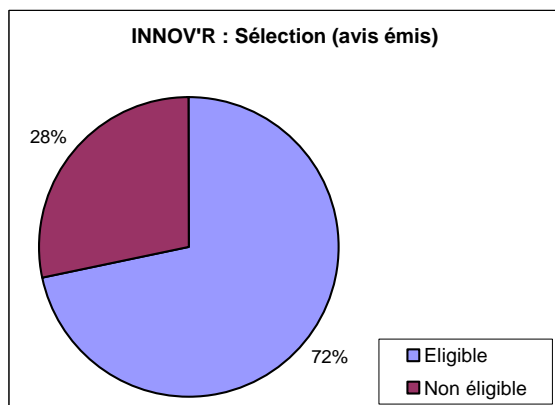


Les projets éco-innovants proviennent du Rhône avec 40 % des candidatures, suivi de l'Isère (14 %), de la Haute-Savoie (12 %), de la Loire et de la Drôme (11 % chacun).

La répartition par département des candidatures et celle des projets retenus sont quasiment identiques.

5 - Sélection

INNOV'R : Sélection (avis émis)



Près de trois quarts des candidatures ont été considérés comme éligibles.

Il est important de souligner que, suite au Comité Technique, les projets sont orientés vers les financeurs partenaires et que l'instruction des dossiers, qui débute à ce moment là, peut aboutir à une conclusion négative en matière de financement (cf § 6.2 page 9 et § 6.3 page 10).

INNOV'R® est une initiative de



INNOV'R®
Bilan n°2
Juin 2008 – Mai 2009
Page 7/11

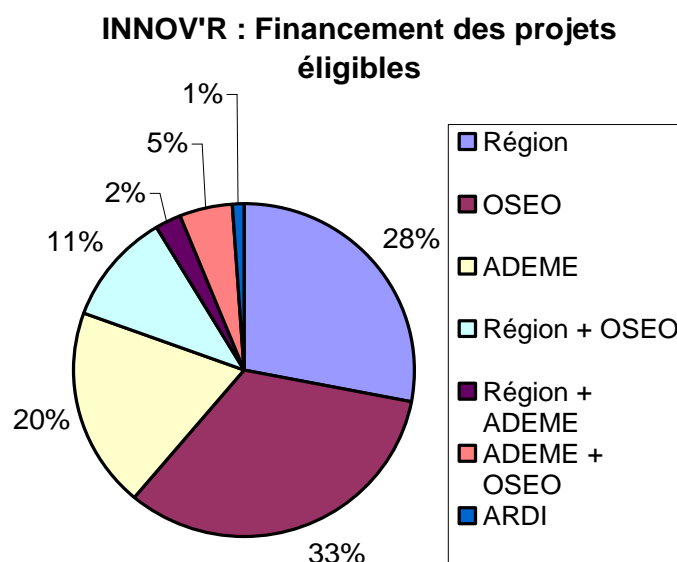
en partenariat avec l'ARDI, ECREINetwork, les Clusters Rhône-Alpes, la DRIRE et les pôles de compétitivité rhônalpins dont TENERDIS, AXELERA et LUTB.



Le booster des éco-innovations en Rhône-Alpes

6 – Financement

6.1 – Orientation des projets éligibles vers les financeurs



La philosophie du Guichet unique est de décroiser au maximum les financements.

Ainsi, plus des quatre cinquièmes des candidatures ont été orientés vers un seul financeur (la Région, OSEO ou l'ADEME). La répartition des dossiers entre les trois financeurs partenaires est relativement équilibrée. En janvier 2009, un quatrième partenaire, l'ARDI, a participé au financement d'un projet.

L'intervention de chacun permet de couvrir l'ensemble des phases des projets de R&D, quelque soit le budget mais aussi la taille de l'entreprise.

Près d'un cinquième des projets a bénéficié d'un co-financement Région – OSEO (11 %), OSEO – ADEME (5%) ou Région – ADEME (2 %), visant principalement à faire jouer la complémentarité des dispositifs d'aide des financeurs pour un accompagnement optimal de chaque projet.

INNOV'R® est une initiative de

Rhône-Alpes Région

oseo



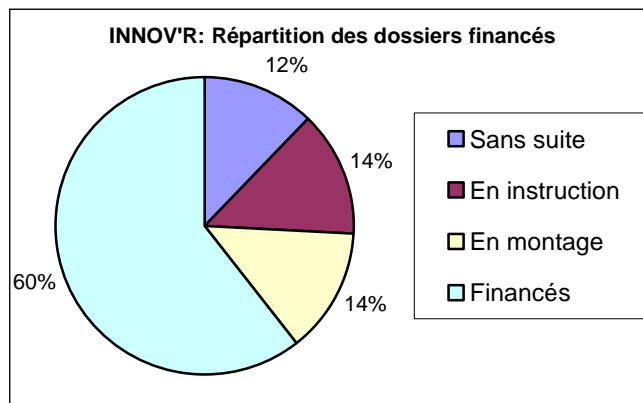
INNOV'R®
Bilan n°2
Juin 2008 – Mai 2009
Page 8/11

en partenariat avec l'ARDI, ECREINetwork, les Clusters Rhône-Alpes, la DRIRE et les pôles de compétitivité rhônalpins dont TENERDIS, AXELERA et LUTB.



Le booster des éco-innovations en Rhône-Alpes

6.2 – Devenir des projets éligibles



Parmi les 81 projets éligibles au label INNOV'R®, 73 ont reçu ou recevront un financement direct de la part des partenaires financeurs et 8 projets n'en n'ont pas bénéficié pour les raisons suivantes :

- o Structure financière de la société très instable ;
- o Disparition de la société ;
- o Refus de la part de la société de poursuivre la démarche ;
- o Abandon du projet.

Après instruction, on passe donc d'un taux de sélection de 72 % à un taux de projets financés de 64,5 %.

Il est à noter que parmi les 40 dossiers non financés sur les 113 candidatures :

- o 9 projets ont été orientés vers des structures d'accompagnement (ARDI, pôles de compétitivités, clusters,...) ou vers d'autres entreprises susceptibles d'être intéressées par un partenariat ;
- o 31 projets n'ont bénéficié d'aucun accompagnement particulier (8 d'entre eux ayant été initialement considérés comme éligibles).

INNOV'R® est une initiative de

Rhône-Alpes Région

oseo



INNOV'R®
Bilan n°2
Juin 2008 – Mai 2009
Page 9/11

en partenariat avec l'ARDI, ECREINetwork, les Clusters Rhône-Alpes, la DRIRE et les pôles de compétitivité rhônalpins dont TENERDIS, AXELERA et LUTB.



Le booster des éco-innovations en Rhône-Alpes

6.3 – Montants affectés

L'ensemble des projets financés ou en cours de financement, représente un montant global de **13,1 millions d'euros d'investissement de la part des entreprises**.

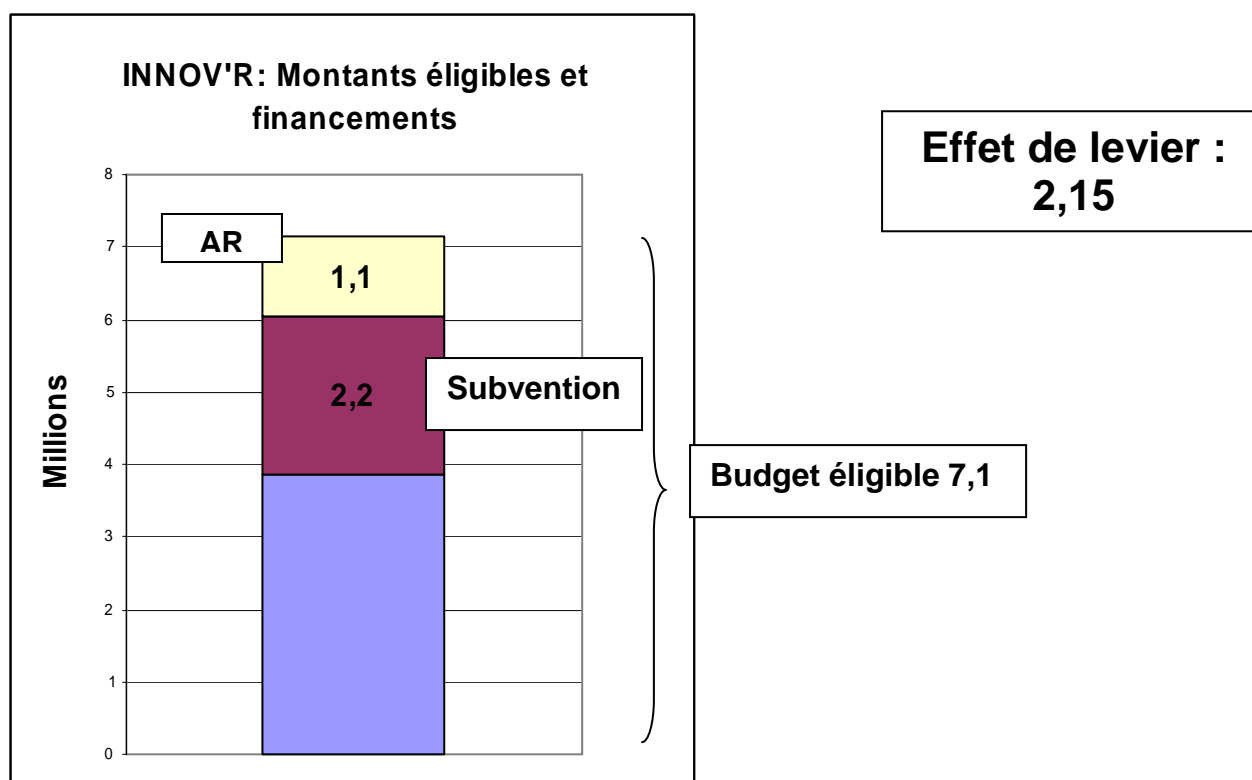
Parmi ces projets, 49 (soit 60 %) ont déjà bénéficié d'une aide pour un budget éligible total de 7,1 millions d'euros.

Le financement global mobilisé sur ces projets s'élève à 3,3 millions d'euros dont :

- o **66 % de subvention**, représentant 2,2 millions d'euros ;
- o **33, % d'avance remboursable**, représentant 1,1 millions d'euros.

Le reste des projets sont en phase d'instruction et sont susceptibles d'être financés.

L'effet levier global est estimé à 2,15. Il reflète bien le taux de financement moyen de 50 % proposé par le dispositif INNOV'R®.



INNOV'R® est une initiative de

Rhône-Alpes Région

oseo



INNOV'R®
Bilan n°2
Juin 2008 – Mai 2009
Page 10/11

en partenariat avec l'ARDI, ECREINetwork, les Clusters Rhône-Alpes, la DRIRE et les pôles de compétitivité rhônalpins dont TENERDIS, AXELERA et LUTB.



Le booster des éco-innovations en Rhône-Alpes

➤ Demandez le libellé complet de l'appel à projets et le pré-dossier INNOV'R® à l'adresse suivante :

management.env@rhonealpes.fr ou luisa.piccinini@oseo.fr ou francois.savoie@ademe.fr

➤ Complétez-le et envoyez-le :

- Par courrier au : **Guichet unique Rhône-Alpes pour les éco-innovations**

c/o Région Rhône-Alpes – D2E

BP 19 - 78, route de Paris - 69751 Charbonnières-Les-Bains Cedex

- Et par mail à : management.env@rhonealpes.fr

INNOV'R® est une initiative de

Rhône-Alpes Région

oseo



INNOV'R®
Bilan n°2
Juin 2008 – Mai 2009
Page 11/11

en partenariat avec l'ARDI, ECREINetwork, les Clusters Rhône-Alpes, la DRIRE et les pôles de compétitivité rhônalpins dont TENERDIS, AXELERA et LUTB.